



Lille, le 29 mai 2018

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

**Déclaration du SNEP/FSU de Lille
Conseil Régional de l'UNSS Nord Pas De Calais
Mardi 29 mai 2018**

Madame la Rectrice de l'académie de Lille, Présidente de l'UNSS Régionale,
Monsieur le Directeur Régional UNSS de Lille,

Le SNEP-FSU de Lille, en tant qu'administrateur du Sport Scolaire et de l'UNSS se satisfait de la réunion de ce Conseil Régional de l'UNSS, attendu depuis plus deux ans. Nous sommes loin des textes UNSS régissant le fonctionnement de cette instance qui imposent deux réunions annuelles. Nous estimons que cette instance doit tenir tout son rôle au sein du débat démocratique concernant le fonctionnement de l'UNSS Régionale et Départementale et devrait se réunir à raison de 2 séances minimum par année scolaire.

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte de fort mécontentement de nombre de personnels de l'Education nationale, en particulier face aux orientations déclinées par notre gouvernement sur la fonction publique. Concernant le périmètre de l'instance Régionale de l'UNSS, les annonces faites courant mai, dans le rapport de l'IGAEN, d'une possible fusion des académies en rapport avec le nouveau périmètre des 13 Régions nous inquiètent. Les documents fournis pour ce Conseil Régional UNSS nous interrogent, en particulier sur le bilan concernant les sections sportives scolaires qui se décline sur le périmètre de la Région Hauts de France. Les services régionaux UNSS de Lille et Amiens sont-ils voués à fusionner ?

En amont des débats sur le Sport Scolaire, le SNEP-FSU en peut que rappeler son désaccord et son inquiétude sur le sort que subit la discipline EPS. En effet malgré nos sollicitations Monsieur BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale n'a pas retenu nos propositions de réintégrer l'EPS, pour lui attribuer une part reconnue en points dans l'évaluation du DNB pour ses savoirs propres, particulièrement les savoirs moteurs. Autre fait marquant, la suppression des enseignements d'exploration et de complément EPS dans la future réforme lycée sans pour autant reconnaître notre discipline dans les enseignements de spécialité. Dans le même temps où l'on met en avant la nouvelle procédure « PARCOURS SUP » et une soi-disant gestion de filières en tension tels que les STAPS, ce sont une partie des lycéens de notre académie qui n'auront plus de formation permettant d'être mieux formés en vue de ce type de parcours universitaire ! (50% des élèves suivant cet enseignement de complément s'orientaient vers les STAPS = 200 jeunes des 7 lycées concernés..). Le sport scolaire, prolongement de l'EPS est de fait concerné par ces mesures et nouvelles orientations.

Depuis deux ans, le Sport Scolaire de notre académie a été rythmée par de nombreuses péripéties. La mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle, en termes de renouvellement des cadres, aurait méritée plus de communication en particulier vers la profession et les équipes d'EPS qui restent les éléments moteurs d'un sport scolaire de qualité. Dans l'immédiat le SNEP-FSU de Lille tient à remercier Monsieur le Recteur Luc JOHANN et Madame la Rectrice Valérie CABUIL d'avoir continué à reconnaître les missions des coordonnateurs de district avec les enveloppes d'IMP pour qu'ils effectuent leurs missions dans les meilleures conditions d'exercice. Sur ce sujet, la qualité du dialogue social sur l'académie a été à la hauteur de l'ambition de développement du sport scolaire auprès des élèves.

Concernant l'ordre du jour de ce Conseil Régional de l'UNSS, le SNEP-FSU de Lille aura plusieurs interventions sur les différents dossiers et par ailleurs, 4 questions diverses ont été envoyées vendredi dernier pour lesquelles nous aimerions avoir des réponses.

Nous avons, par contre, une interpellation sur le budget de l'UNSS Nationale qui prévoit l'augmentation du prix du contrat licence de 10% et donc l'augmentation en conséquence du prix de la licence pour les familles, nous vous demandons Madame la Rectrice de l'académie de Lille, Monsieur le Directeur Régional de l'UNSS, d'intervenir auprès de Monsieur BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale et Président de l'UNSS ainsi qu'auprès de Monsieur PETRINKA Directeur National de l'UNSS, pour que d'autres choix budgétaires soient envisagés dans le budget national de l'UNSS.

Les représentants du SNEP/FSU de l'Académie de Lille au Conseil Régional UNSS.